

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 24 mars 2025 (documents budgétaires)
3 avril 2025 (convocation globale)

DATE D’AFFICHAGE : 3 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 27

Etaient présents :

Mme. ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD,

Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. BRENOT, M. LIAOUI,
Mme. RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme. DUBOIS, M. FOURE, M
JALLOT, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. AZIMI (procuration à M. LONGEAULT)

Mme. CHATELAIN (procuration à M. BRENOT)

Mme BAUDRY (procuration Mme. CHIARETTO)

M. FARIGOULE (procuration Mme. AZDAD)

Absents excusés :

M. CAMARA

M. ALIMI

Mme KHARJA

Mme LARABI

Mme SIRAS

M. ODIRA

SUBVENTION AU CCAS DE CHANTELOUP-LES-VIGNES POUR L’ANNEE 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

VU l’article L2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'importance des missions du CCAS de Chanteloup-les-Vignes, justifiant l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle par la commune,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission modernisation des services réunie le 25 mars 2025,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de Mme AZDAD et de M. FARIGOULE représentée par Mme AZDAD),

DECIDE :

D'ATTRIBUER pour 2025 une subvention de 728 000€ au CCAS de Chanteloup-les-Vignes.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au budget 2025, chapitre 65, compte 657362.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 15 avril deux mille vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint



François LONGEAULT